Ferme de l'EPL Agro de la Meuse

Localisation

Bar le duc (55)
Verdun (55)

Main d'œuvre

1 directeur d'exploitation, Daniel Fétus
3 salariés

Ateliers

- 80 vaches laitières Prim'Hosltein, Brunes et Montbéliardes
- 640 000 L lait ➔ AOC Brie de Meaux (ULM)
- 20 vaches allaitantes Salers

Foncier

210 ha
2 sites :

- ⇨ Bar le Duc : 160 ha, barrois, terres séchantes, caillouteuses
- ⇨ Verdun : 50 ha, zone de captage Grenelle, agriculture biologique

Bâtiments

- Bâtiment des vaches laitières (1975) : 64 logettes avec entrée et sortie libre pour 70 vaches traites ; Manque de place. Paillé tous les jours, raclé matin et soir. Salle de traite 2*7
- Bâtiment des Vaches allaitantes : 20 places
- 4 silos
- Matériel en CUMA

Historique

1976 : création de l'exploitation à Bar Le Duc, 38 ha,

1999 : démarche agriculture durable

2005 : acquisition de l'exploitation à Belleray. Pôle équestre.
20 vaches allaitantes Salers

2008: remembrement

2015 : regroupement des ateliers d'élevage sur le site de Bar-Le-Duc.

Stratégie : **Montrer aux apprenants un système polyculture-élevage performant et durable, diminuer les impacts environnementaux, augmenter l'autonomie, maitriser les charges.**

Mots clés : *Agriculture de conservation, réduire les intrants, agriculture biologique, AOC, CUMA, Ecolait, couverts végétaux, mélange de graminées et légumineuses, allongement des rotations, circuits courts, autonomie fourragère et protéique, réduction gaz à effets de serre, Natura 2000*

Système d'élevage

Vaches laitières : 3 races pures pour les raisons suivantes :

- Prim'Holstein : première race élevée à la création de l'exploitation, productivité importante.
- Brune : race fromagère, moins de protéines solubles dans le lait, excellent pour la transformation.
- Montbéliarde : bonne valorisation de l'herbe.

Vaches allaitantes : Salers ➔ rusticité et peu de surveillance nécessaire de la part de l'éleveur.

Schéma de reproduction du troupeau laitier

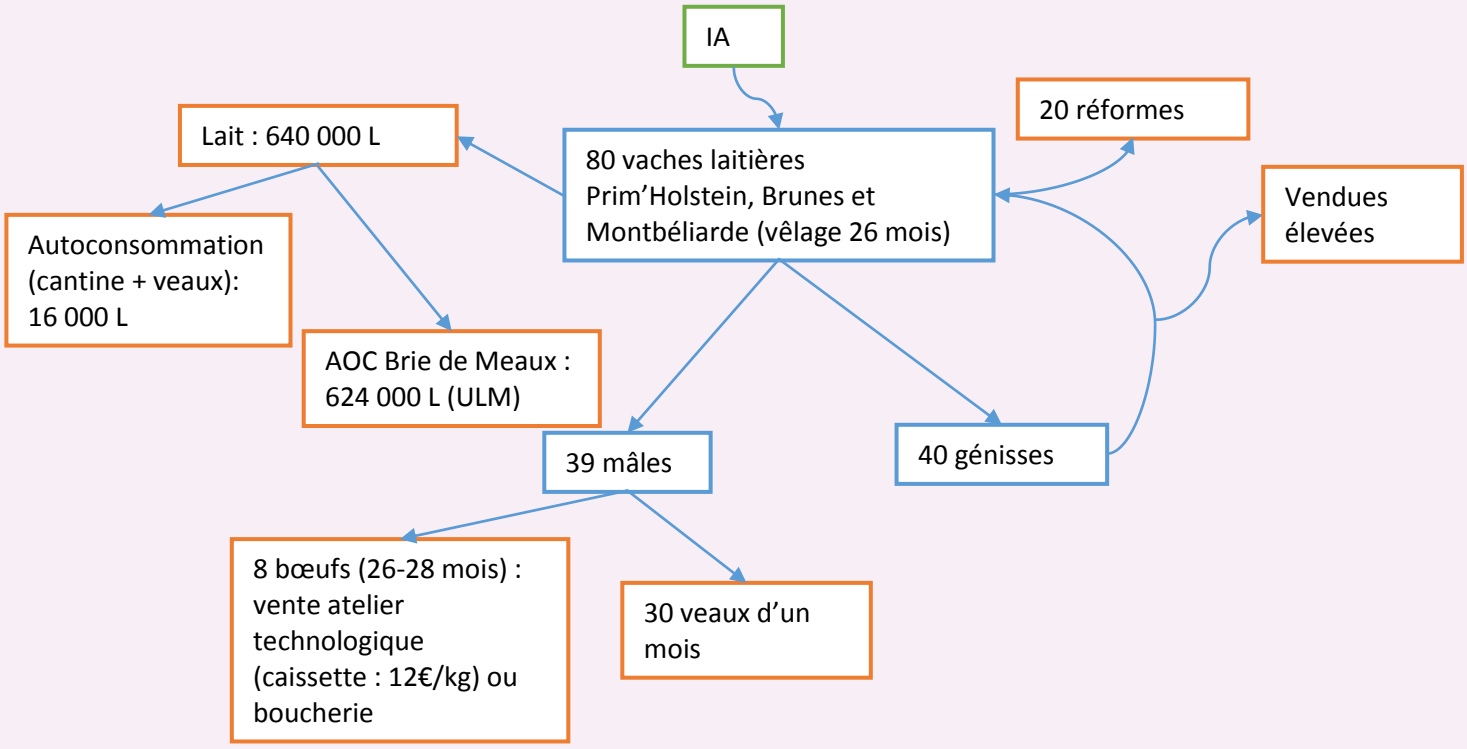

Schéma de reproduction du troupeau bovin viande

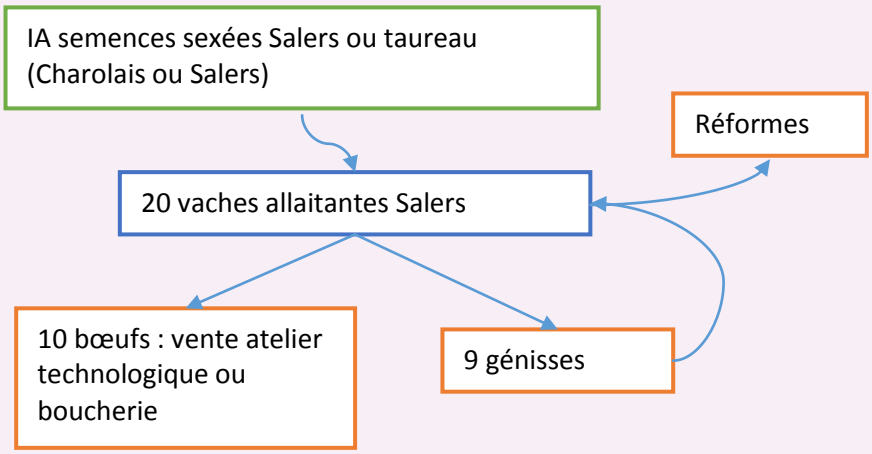

Valorisation du lait en **AOC Brie de Meaux** ➔ Attention portée à la qualité du lait, particulièrement aux taux de spores butyriques et donc à **l'hygiène des animaux** lors de la traite.

Une partie de la production de viande commercialisée en **circuit court** par le biais de l'atelier technologique. Les produits de l'atelier technologique sont valorisés à la cantine et à l'extérieur.

Vaches allaitantes :

Avant juin 2015 : conduites sur le site de Belleray.
Depuis juin 2015 : transférées sur le site de Bar-le Duc. Location d'un parc de 14 ha à 15 km de la ferme pour la pâture.

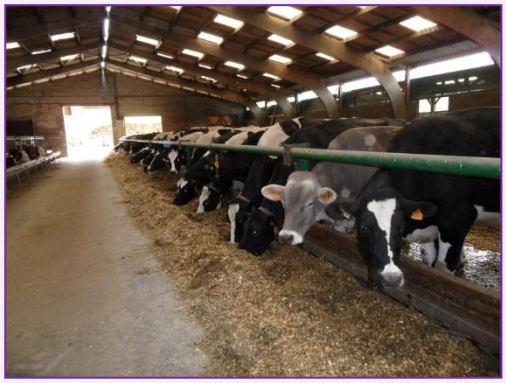

Source : ferme de l'EPL Agro de la Meuse

Vaches laitières :

Pâturage tournant dès que les prairies portent. Les vaches ne restent jamais plus de trois jours sur une même parcelle. Parcelles de jour et parcelles de nuit (les parcelles de nuit étant les plus proches du bâtiment).

Auparavant, utilisation de l'herbomètre pour la gestion du pâturage ➔ Acquisition de compétences ➔ Pâturage géré à vue aujourd'hui.

Accès en permanence au bâtiment ➔ Complément d'alimentation composé d'enrubanné, d'ensilage de maïs et de triticale + pois : les terres de l'exploitation sont séchantes et, à partir de juin, l'herbe sur les prairies se fait rare. ± 1 500 kg concentrés / vache / an.

Tableau - calendrier d'alimentation des troupeaux bovins lait et viande

<table>
<tr><th></th><th>JANVIER</th><th>AVRIL</th><th>JUILLET</th><th>SEPT</th><th>OCTOBRE</th><th>DECEMBRE</th></tr>
<tr><td rowspan="2">vaches laitières</td><td colspan="6">vêlages étalés</td></tr>
<tr><td colspan="2">bâtiment, ration d'hiver*</td><td colspan="3">pâture+ accès libre au bâtiment avec complémentation maïs</td><td>bâtiment, ration d'hiver*</td></tr>
<tr><td>génisses</td><td colspan="2">bâtiment, foin</td><td colspan="3">pâture</td><td>bâtiment, foin</td></tr>
<tr><td>bœufs</td><td colspan="6">pâture</td></tr>
<tr><td colspan="7">veaux : nourris lait entier, 15 j niches à veaux puis bâtiment veau</td></tr>
<tr><td colspan="7">*ration d'hiver VL : 1/2 ensilage de maïs + ensilage d'herbe + triticale + pois + foin</td></tr>
<tr><td rowspan="2">vaches allaitantes</td><td colspan="4"></td><td>vêlages</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">bâtiment, foin + enrubanné</td><td colspan="3">pâture</td><td>bâtiment, foin + enrubanné</td></tr>
</table>

Nombreuses petites parcelles en bordure de forêts ou de ruisseaux, difficilement mécanisables ou labourables ➔ valorisées par les animaux (bœufs sur les plus lointaines car peu de surveillance nécessaire). Eau distribuée par gravité grâce à des sources captées ou directement à partir de sources présentes dans les parcelles.

Bœufs et vaches de réforme sont finis 100 jours en bâtiment avec la ration suivante : maïs, foin, 1 kg d'orge, 1 kg de correcteur azoté.

Autonomie fourragère et assez bonne autonomie en concentrés.

Chargement faible : ± 1 UGB / ha, dû aux caractéristiques pédoclimatiques. Si l'exploitation dépasse ce chargement, elle prend un risque d'acheter une quantité non négligeable d'aliment lors des mauvaises années.

Les Cultures

2 sites, dont un en agriculture biologique.

Rotation principale longue de type :

4 ans PT mélange suisse / maïs / blé / orge d'hiver / triticale+ pois.

Assolement 2015 (ha) Site de Bar-Le-Duc

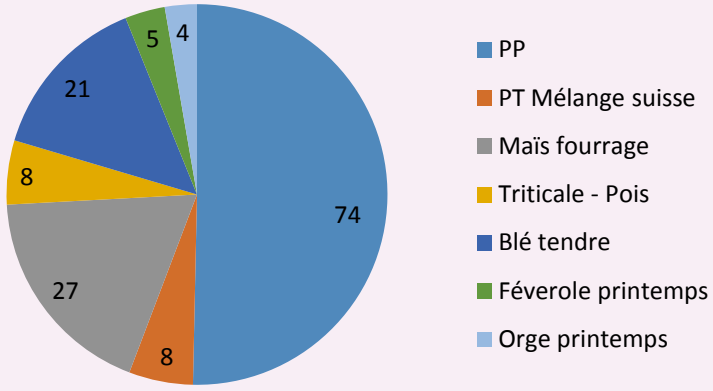

Rendements moyens et débouchés :

Maïs : 10 T MS/ha ➔ élevage

Blé : 45 à 70 qx/ha ➔ élevage + vente

Orge : 45 à 70 qx/ha ➔ élevage + vente

Féverole : 10 qx/ha ➔ élevage

PT : 7,5 T MS/ha ➔ élevage

Triticale-Pois (ensilé) : 7,5 T MS/ha ➔ élevage

Avant maïs : implantation de **couverts gélifs** (vesce, avoine brésilienne et trèfle) puis labour tardif en mars ➔ réduction des sols nus, possibilité d'épandre du fumier en hiver et bonne fixation de l'azote (80 à 90 unités d'azote par ha, faible pour le barrois).

6 ha en **agriculture de conservation** sur le site de Bar-Le-Duc : travail du sol réduit. Questionnement sur l'application de produits phytosanitaires sur ces parcelles, plus élevée que sur les autres parcelles du site.

Volonté de réduire les intrants : aucun traitement systématique et pas d'anti-limaces depuis quinze ans.

Assolement 2015 (ha) Site de Verdun, AB

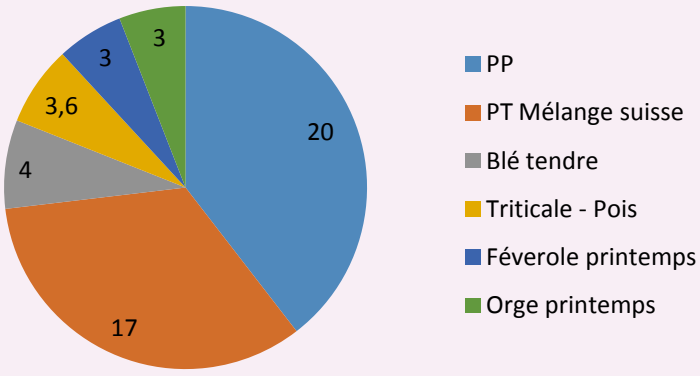

Rendements moyens en Agriculture Biologique et débouchés :

Triticale-Pois : 55 qx/ha ➔ élevage

Blé : 30 qx/ha ➔ vente

Orge : 50 qx/ha ➔ vente

Féverole : 18 qx/ha ➔ vente

Source : ferme de l'EPL Agro de la Meuse

Zoom sur une spécificité : méteils et prairies en mélange suisse

Diversification des sources fourragères pour assurer la sécurité fourragère du troupeau : maïs, prairies naturelles mais aussi prairies temporaires en mélange suisse graminées + légumineuses et **méteil triticale – pois – avoine.**

Les prairies naturelles souffrent en période estivale ➔ Le méteil semé en automne ne souffre pas au printemps. Sa récolte en juin (ensilage) permet d'assurer un certain stock fourrager avant l'été.

Compositions possibles des **prairies en mélange suisse graminées + légumineuses** :

- Soit luzerne, trèfle violet, fétuque, dactyle, fléole
- Soit luzerne, trèfle violet, fétuque, dactyle, fléole, trèfle blanc et ray-grass anglais.
- ⇨ Prairies à la fois pâturables et fauchables, couvrent aisément le sol et restent propres et productives au moins 5 ans. Elles abritent une forte biodiversité dont des auxiliaires des cultures et constituent un excellent précédent cultural, notamment pour le maïs.

Méteils et prairies temporaires : qualités nutritionnelles et appétants. Le méteil ensilé semble être l'aliment idéal pour les jeunes animaux et le mélange suisse est très lactogène.

La diversité des sources de fourrages apportent l'autonomie et la résilience dont a besoin le système d'élevage pour faire face aux mauvaises années.

Source : ferme de l'EPL Agro de la Meuse

Ferme de l'EPL Agro de la Meuse

Pour en savoir plus sur la ferme de l'EPL Agro de la Meuse

Projets et partenariats :

- Membre de deux groupes Ecolait avec le BTPL
- Membre du groupe Ecophyto de la coopérative EMC2 ➔ GIEE avec ce groupe ainsi qu'un autre groupe « Agriculture de précision »
- Membre du RMT Quasaprov (Qualité sanitaire des productions végétales) : parcelles de blé bio suivies tous les ans http://www.quasaprove.org/moodle/
- Partie prenante de la zone captage Grenelle sur le site de Belleray
- Membre d'une CUMA pour le matériel

A lire :

- Inventaire des productions animales dans les établissements de formation agricole
- Références agronomiques présentes dans les exploitations des établissements de formation agricole publics et privés de Lorraine
- http://www.eplagro55.fr/lexploitation-agricole.html

Contact :

daniel.fetus@educagri.fr

Document réalisé en Janvier 2016 dans le cadre du réseau des exploitations d'enseignement et de démonstration de Lorraine :

- Ferme de l'ALPA
- Ferme de la Bouzule ENSAIA
- Ferme de l'EPL Agro de la Meuse
- Ferme de la Marchande (EPL de Château-Salins, Val de Seille)
- Ferme de Braquemont (EPL de Mirecourt)
- Ferme de Pixérécourt (EPL 54)
- Ferme des Mesnils (EPL de Metz Courcelles-Chaussy)
- Ferme expérimentale professionnelle Lorraine (Arvalis, Institut du Végétal)

Ferme de l'EPL Agro de la Meuse

Performance économique du système

Indicateurs Economiques 2015 :

Indicateurs globaux

PB : 400 968 € (2 027 €/ha)

Valeur ajoutée hors aides : 79 529 € (402 €/ha)

Charges OP/PB : 31 %

EBE hors main d'œuvre/PB : 43 %

Bovins lait

Coût du concentré : 83 €/1 000L lait

Frais vétérinaires : 7,8 €/1 000L lait, 65 €/VL

MB /1000 L lait (sans aides) : 252 € (prix moyen du lait sur l'année 2015 : 346 €/1 000L)

MB/vache : 2 134 €

Frais de reproduction : 53 €/VL

Bovins viande

L'atelier bovin viande n'est pas significatif dans les résultats économiques de l'exploitation, il s'agit d'un atelier pédagogique. Nous ne pouvons donc pas présenter de chiffres spécifiques à cet atelier.